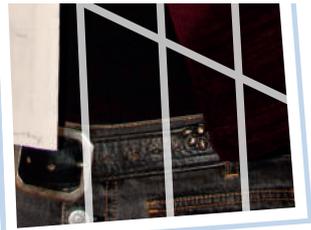




2005 Rentrée
de la Conférence
du Barreau
des Hauts-de-Seine





**Ordre
des Avocats**
Hauts-de-Seine

ASSOCIATION DES
SECRETAIRES ET
ANCIENS SECRETAIRES
DE LA CONFERENCE
DU BARREAU DES
HAUTS-DE-SEINE

L'Histoire de la Conférence du Barreau des Hauts-de-Seine	5
Liste des Bâtonniers du Barreau des Hauts-de-Seine	8
Liste des (Anciens) Secrétaires de la Conférence du Barreau des Hauts-de-Seine	9
Liste des Invités (Accusés) par la Conférence et le Barreau des Hauts-de-Seine	10
Souvenirs	11
Discours de monsieur le Bâtonnier Claude DUVERNOY	12
Réquisitoire de Maître Alexandre DELHAYE	18
Plaidoirie de Maître Alexandre PARASTATIDIS	26
Droit de réponse de l'accusée Isabelle ALONSO	34

L'HISTOIRE DE LA CONFÉRENCE DU BARREAU DES HAUTS-DE-SEINE

Créée au XVII^{ème} siècle, la Conférence du Stage était à l'origine réservée « *aux anciens* ».

En 1710 est née une Conférence « des jeunes » ayant pour objet l'interprétation du Droit.

La Révolution la fit disparaître.

En 1810, la Conférence est réapparue avec pour mission de pourvoir à la défense des indigents. Les pauvres soumettaient leur cas au Bâtonnier qui, après débat, accordait ou refusait l'aide d'un avocat. De là est née la tradition de la Conférence d'adopter l'affirmative ou la négative, ce qui concernait à l'époque l'admission ou le refus d'un indigent au bénéfice du secours du Barreau.

A partir de 1830, la Conférence a également eu pour vocation d'exercer les jeunes avocats à l'art de la parole et à la discussion des questions de droit.

Le décret du 22 mars 1852 a consacré l'existence de la Conférence mais a confié au Conseil de l'Ordre le droit exclusif de désigner les Secrétaires jusque-là élus par les avocats qui assistaient aux travaux de la Conférence.

Le décret du 9 juin 1972 a confirmé ces dispositions en précisant que les Secrétaires seraient désignés au terme d'un concours dont l'organisation pratique était laissée à chaque Barreau selon ses usages et traditions.

En ce qui concerne notre Barreau, la loi du 10 juillet 1964 a signé la disparition du département de la Seine et la création des départements du Val-de-Marne, de la Seine-Saint-Denis et... des Hauts-de-Seine.

Dans chacun de ces nouveaux départements a été créé un Tribunal de Grande instance et, par voie de conséquence, un Barreau.

Le 19 septembre 1972, le Barreau des Hauts-de-Seine s'est ainsi déclaré constitué par la réunion de sept avocats. Il en compte aujourd'hui plus de 2.400.

En 1985, Monsieur Patrick QUIBEL, alors Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau des Hauts-de-Seine, constatant que son Barreau était jeune et dynamique, a décidé de distinguer chaque année ses membres les plus éloquents.

Il a alors, avec la collaboration du Conseil de l'Ordre, créé la Conférence du Barreau des Hauts-de-Seine dont il a exprimé les ambitions en ces termes :

- « perpétuer la tradition d'éloquence au sein du Barreau ;
- assurer au Barreau des Hauts-de-Seine, chaque année, une manifestation de prestige ;
- donner à l'Ordre des Avocats, à l'occasion d'une rentrée solennelle, une tribune pour exposer ses problèmes et ses ambitions ;
- intéresser au Barreau des Hauts-de-Seine et à ses avocats d'autres interlocuteurs que le monde judiciaire et politique local ;
- donner à l'extérieur du monde judiciaire l'image d'un Barreau qui, sans favoriser l'élitisme, se préoccupe de l'image de marque de ses avocats ;
- créer un pôle supplémentaire d'attraction vis-à-vis de l'Université ».

Les Secrétaires sont ainsi désignés pour une année, par leurs quatre derniers prédécesseurs et le Bâtonnier en exercice, dans le cadre d'un concours où les candidats doivent rivaliser d'éloquence sur des sujets qui ne sont bien souvent que des prétextes permettant de discourir.

L'élection s'adresse aux membres du Barreau ayant au plus sept années d'exercice professionnel au 1^{er} janvier de l'année concernée. Toutefois, si la durée d'exercice professionnel est inférieure à deux années, cette participation devient obligatoire.

Les deux lauréats ont ainsi la délicate mission de représenter leurs jeunes confrères du Barreau lors de diverses manifestations auxquelles ce dernier participe mais surtout d'organiser la Rentrée pour l'année à venir.

Depuis 1986, la Rentrée de la Conférence est ainsi devenue l'évènement annuel majeur du Barreau, qu'il organise avec le concours de la Conférence du Barreau des Hauts-de-Seine.

Au cours de celle-ci, et après le discours du Bâtonnier, est mis en scène dans une ambiance conviviale le procès fictif d'une célébrité issue du monde littéraire, politique, artistique, journalistique voire même religieux ou judiciaire.

Les deux Secrétaires de la Conférence se font alors pour l'occasion respectivement accusateur et défenseur de cette célébrité. L'expérience montre que bien souvent, le réquisitoire se veut plein de complaisance quand la défense n'hésite pas à piquer son client.

L'accusé d'un soir se voit bien entendu donner la parole en dernier.

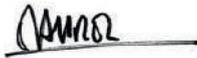
Le Barreau des Hauts-de-Seine et la Conférence du Barreau des Hauts-de-Seine, par la présente collection d'ouvrages, entend conserver le souvenir de ces procès fictifs, des discours de Bâtonnier qui les ont précédés et des moments festifs qui les ont suivis.

Comme vous pourrez le lire, la Conférence depuis sa création ne cesse d'affirmer son identité par le prestige de ses invités et le talent de ses orateurs.

Nous vous souhaitons une excellente et joyeuse lecture !

Nanterre, le 18 novembre 2022.

Vincent MAUREL
Ancien Bâtonnier
du Barreau des Hauts-de-Seine



Antoine CHRISTIN
Président de la Conférence
du Barreau des Hauts-de-Seine



Michel GUICHARD
Bâtonnier
du Barreau des Hauts-de-Seine



LISTE DES BÂTONNIERS DU BARREAU DES HAUTS-DE-SEINE

Michel GUICHARD **2021-2022**
Vincent MAUREL **2019-2020**
Pierre-Ann LAUGERY **2017-2018**
Jacques TAQUET **2015-2016**
Olivier BENOIT **2013-2014**
Catherine SCHEFFLER **2011-2012**
Philippe-Henri DUTHEIL **2009-2010**
Pierre BERGER **2007-2008**
Claude DUVERNOY **2005-2006**
André GOURMELEN **2003-2004**
François-Xavier MATTEOLI **2001-2002**
Alain BOULARD **1999-2000**
Jean ACQUAVIVA **1997-1998**
Pascal MAYEUR **1995-1996**
Bruno BERGER-PERRIN **1993-1994**
Christophe RICOUR **1991-1992**
Jean-Luc RIVOIRE **1989-1990**
Alain NICOLAS **1987-1988**
Patrick QUIBEL **1985-1986**
Robert GARDES **1983-1984**
Alain FRICAUDET **1981-1982**
Bernadette PISTRE **1979-1980**
Guy DESCLOZEAUX **1977-1978**
Jacqueline PECQUET **1975-1976**
Dominique BLAVIER **1973-1974**
Création du Barreau : Dominique BLAVIER : **1^{er} Bâtonnier élu 1972**

LISTE DES (ANCIENS) SECRÉTAIRES DE LA CONFÉRENCE DU BARREAU DES HAUTS-DE-SEINE

(Accusateur en premier ; Défenseur en second)

2020-2021 :

Amaury LE BOURDON
Jean-Baptiste de VARAX

2019 :

Florian BARON
Olivier DEWAS

2018 :

Marie PHELIPPEAU
Gauthier POULIN

2017 :

Ronan LAJOUX
Rafaële RAYMOND

2016 :

Dov MILSZTAJN
Nicolas ETCHEPARRE

2015 :

Antoine CHRISTIN
Céline MARTIN

2014 :

Antoine LANDON
Grégory DORANGES

2013 :

Laetitia LEROY
Maxime GALINANT

2012 :

Ariane ORY-SAAL
Benjamin DESMURS

2011 :

Alexandre BORDENAVE
Stéphanie GUINET

2010 :

Anne-Cécile MARTINEAU
Rodolphe GOIX

2009 :

Grégory DUMONT
Émilie GANEM

2008 :

Julien GAUTIER
Jean-Christophe GUERDER

2007 :

Edwin DEBERDT
Gaëlle NAMAND

2006 :

Laure OUDET-THEBAUT
Maxime CESSIEUX

2005 :

Alexandre DELHAYE
Alexandre PARASTATIDIS

2004 :

Stéphanie GRANCHON
Fanny MITRE

2003 :

Hugues de PONCINS
Pauline BOURNOVILLE

2002 :

Grégoire NOËL
Dimitri LEBOFF

2001 :

David CHATILLON
Marie-Astrid BRUNET D'ÉVRY

2000 :

Colin BERNIER
Vincent MAUREL

1999 :

Jean-Philippe BIDEGAINBERRY
Isabelle CLANET DIT LAMANIT

1998 :

Claire JAGER
Pierre-Emmanuel JEAN

1997 :

Pierre DEGOUL
Thibault DELORME

1996 :

Valérie DESFORGES
Marie-Cécile BIZARD

1995 :

Cécile TURON
Maya ASSI

1994 :

Cécile PUIBERNEAU
Stéphanie LAMY-BIEUVILLE

1993 :

Xavier KREMER
Hélène GERSON-MAIROT

1991 :

Jean-Philippe MARIANI
Laurence JARRET

1990 :

Françoise SALLIS-NEDELLEC
Ahcène TALEB

1988 :

Loeiz LEMOINE
Hubert de FRÉMONT

1987 :

Jacqueline ROUX
Pierre-Ann LAUGERY
Gilles DUFLOS

LISTE DES INVITÉS (ACCUSÉS) PAR LA CONFÉRENCE ET LE BARREAU DES HAUTS-DE-SEINE

2020-2021 : Madame Fanny ARDANT
2019 : Monsieur le Député Jean LASSALLE
2018 : Maître Henri LECLERC
2017 : Monsieur Jean-Michel APHATIE
2016 : Madame Marianne JAMES
2015 : Monsieur Bruno GACCIO
2014 : Monsieur Patrice LECONTE
2013 : Madame Audrey PULVAR
2012 : Monsieur Didier PORTE
2011 : Monsieur Christophe BARBIER
2010 : Monsieur Jean BENGUIGUI
2009 : Monsieur Jacques TOUBON
2008 : Monsieur Nelson MONFORT
2007 : Monsieur Alain DUHAMEL
2006 : Monsieur Richard DESCOINGS
2005 : Madame Isabelle ALONSO
2004 : Monsieur Patrick POIVRE d'ARVOR
2003 : Monsieur Robert HOSSEIN
2002 : Maître Jacques VERGÈS
2001 : Monseigneur Jean-Marie LUSTIGER
2000 : Monsieur Stéphane BERN
1999 : Monsieur Marc JOLIVET
1998 : Madame Arlette LAGUILLER
1997 : Monsieur Jean-Marie COLOMBANI
1996 : Monsieur Michel-Edouard LECLERC
1995 : Monsieur Erik ORSENNA
1994 : Monsieur Francis CHARHON
1993 : Monsieur Jacques SÉGUÉLA
1991 : Monsieur Daniel COHN-BENDIT
1990 : Madame Anne SINCLAIR
1989 : Monsieur Léon SCHWARZENBERG
1988 : Monsieur Alphonse BOUDARD
1987 : Monsieur Philippe BOUVARD

SOUVENIRS

Une femme accusée, défendue et jugée par des hommes.
Isabelle Alonso ne pouvait rêver d'un plus bel auditoire pour défendre sa conception du féminisme.
La simplicité et l'enthousiasme de cette invitée resteront dans les mémoires des acteurs de cette rentrée 2005.
Et dire que son avocat est passé à coté d'un argument de taille : le sexe de Rocco SIFREDI ...
Heureusement que l'accusé a eu la parole en dernier pour pallier l'incompétence de son conseil !

Alexandre Parastatidis et Alexandre Delhaye

DISCOURS DE MONSIEUR LE BÂTONNIER CLAUDE DUVERNOY :

Mesdames, messieurs les élus, monsieur le représentant de Monsieur le Président de la Cour de Cassation, monsieur le Procureur Général près la Cour d'appel de Paris, monsieur le Président de la Cour d'appel de Versailles, monsieur le Procureur Général, monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de Nanterre, monsieur le Procureur de la République, mesdames, messieurs les hautes personnalités, chers confrères, mesdames, messieurs, chers amis. L'année 2005 aura été riche de réalisations et d'événements importants pour le Barreau des Hauts-de-Seine grâce à l'active participation des membres du Conseil de l'Ordre que je remercie tous chaleureusement. Merci aussi au personnel pour son efficacité. Le dernier de ces événements aura été l'élection de mon successeur potentiel, Pierre Berger, avocat éminent du cabinet Fidal, spécialiste en transmission de patrimoine. Il est réélu membre du Conseil National des Barreaux et membre bien sûr du Conseil de l'ordre.

Avant cela, la création d'une association sportive et d'une chorale qui, je le précise, accueillie aussi les magistrats et le personnel du greffe, le lancement du logiciel de consultation en ligne de nos comptes CARPA, la mise en place effective de la réforme de la formation continue avec la signature d'une convention par le centre de formation de Versailles et les quatre bâtonniers des barreaux de son ressort.

Le Barreau des Hauts-de-Seine, depuis la création de la nouvelle profession, est un ardent défenseur d'une formation de qualité et de la mise en place de la formation continue de façon officielle et exigeante. Je regrette cependant la mise à l'écart relative certes, mais la mise à l'écart des bâtonniers des Conseils d'Administration des CRFP, et puis rappelons que celui de Versailles, dont la situation particulière a été oubliée puisqu'il souffre d'un nombre trop faible de représentants avocats.

Signature d'une convention avec le tribunal et l'inspection académique organisant la découverte du monde judiciaire par les élèves de quatrième et de seconde, réorganisation de la défense pénale des mineurs pour arriver au principe suivant : un mineur un avocat, et non plus un dossier un avocat. J'ai cependant conscience que nous avons sans doute quelques améliorations à trouver encore.

Signature d'une convention dite de sagesse entre l'Ordre des avocats, la Chambre de commerce, le Tribunal de commerce et la Compagnie des commissaires aux comptes visant à l'assistance des entrepreneurs et s'intégrant dans la démarche de prévention de la loi de juillet 2005.

Lancement d'une campagne de communication sur notre participation au dispositif départemental «Femmes victimes de violence». Mise en place du Conseil régional de discipline. Notre colloque de printemps. Un autre mardi dernier, organisé avec la Compagnie des Experts près la Cour d'appel de Versailles, sur la dématérialisation de l'expertise.

Signature d'un protocole avec le tribunal et son greffe organisant mieux les relations de ces trois partenaires pour la mise en état des procédures. Comme tous les contrats, celui-ci peut être source de rigidité et de sclérose s'il n'est appliqué qu'à la lettre et sans l'esprit qui l'anime, et qui a été ainsi rédigé par les trois signataires. Le présent protocole, issu d'une réflexion commune et approfondie, a pour objectif d'assurer une gestion plus rigoureuse du temps procédural tout en respectant les spécificités propres à chaque dossier. Il est ajouté un vrai dialogue instauré entre les acteurs au procès civil. Comme tous les contrats, celui-ci ne sera efficace que s'il est exécuté de bonne foi, comme l'exige l'article 1134 du Code Civil, et par référence à cette démarche qui l'a inspiré. Trop d'incidents m'ont été



révélés par mes confrères à la suite d'applications trop rigides.

Il me semble que sur plusieurs dispositions nous avons été des précurseurs monsieur le Président, puisque j'en retrouve quelques-unes dans le projet de réforme de la procédure civile. Mais nous revenons de loin si l'on pense à l'un des projets de départ. La profession tout entière a été effarée par les postulats initiaux qui révélaient une méconnaissance surprenante et préoccupante de la profession de la part de si hauts magistrats. Il y a déjà un certain temps que les avocats ont intégré des notions de gestion et de rentabilité. Avec un taux de charge habituel de 65%, la responsabilité directe de collaborateurs et de salariés, nos cabinets sont des entreprises. Nous savons que la rentabilité tient à la rapidité du traitement des dossiers, mais nous savons aussi que nous n'exerçons pas une activité industrielle mais intellectuelle, qui impose le temps de la réflexion, que nous ne gérons pas des stocks ou des flux mais des dossiers et que derrière

chaque dossier, il y a un être humain. Nous savons enfin que le temps permet aux esprits d'évoluer et souvent de s'apaiser.

Ces différents rapporteurs, les rédacteurs des premiers projets de réforme, avaient trouvé les causes des lenteurs de la justice : son budget ridicule, son manque de greffiers et de magistrats, mais non, bien sûr. Nous ressentons chaque jour cruellement le manque de greffiers au Tribunal de Grande Instance, bien sûr, mais aussi au Conseil de Prudhommes de Nanterre, par exemple, où il manque 8 équivalents plein temps sur 24. Son organisation et sa gestion administrative souvent lourde, mais non bien sûr. Son sérieux retard en matière informatique malgré quelques expériences réussies et les efforts de certains comme dans notre cour, ce n'est pas non plus la cause de cette lenteur tant critiquée. La cause en est les plaidoiries interminables des avocats. Retirons-leur la parole et tout ira bien ! Je dirais même à ces réformateurs : retirez-en les plaideurs et la justice sera encore

plus efficace ! Vous l'affirmiez à la dernière rentrée solennelle de la Cour d'appel de Versailles, monsieur le premier président, par-dessus la technique juridique le contenu des écritures, les mots pour convaincre ressortent évidemment des êtres humains. Denis Salas, de l'Institut des hautes études sur la justice, vient de dire à propos de l'affaire d'Outreau : « C'est l'oralité de l'audience qui nous a sauvés dans cette affaire ».

Notre parole, c'est la manifestation concrète de notre indépendance, de notre indépendance non pour notre profit mais pour celui des citoyens. Notre parole, c'est l'humain qui entre dans la salle d'audience, c'est la vie en action. Retirez-la des prétoires, vous en retirerez la vie.

Il est un pays où la liberté de la presse n'est plus que de façade, où des journalistes se font agresser, gravement molester, où le président de Reporters sans frontières s'est fait refouler de l'aéroport alors même qu'il était officiellement attendu. Le congrès du syndicat des journalistes, qui a récemment été interdit. Un pays où les avocats qui entendent exercer librement leur métier sans les limites qu'on voudrait leur imposer sont eux aussi agressés, empêchés de plaider, emprisonnés, leurs cabinets est mis à sac par des tiers non identifiés. Un pays où notre confrère Mohamed Abbou, lassé de ne pas être entendu, s'est cousu la bouche. Un pays où, malgré tout, l'ordre des avocats résiste et reste solidaire. Ce pays, c'est la Tunisie. Je suis fier d'avoir ici avec nous M. Mekki Jaziri, membre du Conseil de l'ordre, secrétaire général de la section de Sfax, secrétaire de la Ligue des droits de l'homme, représentant M. Abdessatar Ben Moussa, bâtonnier de Tunisie qui a été victime d'un accident de voiture heureusement sans trop de gravité, et avec lequel je vais signer une convention préparatoire à la convention de jumelage que nous concluons sous peu en Tunisie. Il s'agit du résultat des contacts que j'ai noués avec nos confrères tunisiens depuis début juin, mais surtout du travail et des amitiés nouées par Mme Odile Sidem-Poulain et de l'aide sur place de Mme Nathalie Muller. Merci à elles deux. Mon cher confrère, vous n'avez pas souhaité prendre la parole aujourd'hui, je comprends ce respect d'une certaine réserve et vous propose donc de venir signer notre convention.

L'année 2005 aura été source de grandes inquiétudes et de grandes colères pour notre profession. Elle s'achève avec quelques sérieuses assurances, il faut aussi savoir le dire. Ces premières ébauches de réforme de la procédure civile et le mépris affiché pour notre profession... Le texte final est perfectible, mais acceptable, il a bien changé d'aspect heureusement. Un débat reste ouvert sur l'appel et l'exécution provisoire, les bâtonniers ont fait part de leurs réserves, mais nous verrons à l'usage. Les premiers échos et projets relatifs à la mise en place de la LOLF. La loi du 1er août 2001 ne peut qu'être approuvée dans son principe, puisqu'il s'agit de moderniser la gestion publique et de renouveler le contrôle parlementaire. Les gestionnaires auront l'obligation de rendre compte de leurs activités et des performances de leurs services. Ainsi que l'indique le bâtonnier Cauvin dans son rapport d'octobre 2005, la question des frais de justice ne nous concerne pas directement, mais tout de même. L'ordonnancement conjoint par les premiers présidents et les procureurs généraux, alors que leurs statuts et leurs missions sont peu compatibles, heurte l'esprit. La gestion sous la double responsabilité du siège et du parquet est source de remise en cause de la capacité d'investigation des juges, conditionnée par les décisions du parquet et donc de l'indépendance de la justice. La juridiction n'a qu'une faible prise sur l'évolution des frais de justice. Vous rappelez ici-même il y a un an monsieur le Président, que 70% de ces frais sont prescrits non par l'institution judiciaire, mais par la police et la gendarmerie en charge des enquêtes. Pour les avocats, il apparaît évident que le caractère limitatif des crédits crée un risque de voir nos CARPA manquer de fonds d'aide juridictionnelle, il peut en être de même pour l'accès au droit. Pour moi, il est clair que nos interventions trouveront leurs limites dans celle du budget disponible. Les avocats ne géreront pas la pénurie.

A propos d'aide juridictionnelle. Lors de la convention nationale à Nice en octobre 2002, monsieur le Garde des Sceaux de l'époque affirmait que l'augmentation de l'indemnisation des avocats intervenant à ce titre serait une des priorités de la législature. En novembre 2003, mon prédécesseur le bâtonnier Gourmelen, constatait qu'aucune

évolution pratique n'avait eu lieu. En octobre 2005 à la convention de Marseille aucun engagement précis n'a été pris. Ce manque de respect de la parole donnée est extrêmement choquant. La situation ne sera pas longtemps acceptable pour les avocats qui participent avec dévouement à la mission de service public de la justice.

Les attaques répétées contre les droits de la défense. Obligation de dénonciation prévue dans la deuxième directive européenne contre le blanchiment et bientôt troisième directive. Comment peut-on exiger d'un avocat qu'il dénonce son client dès qu'il a le moindre soupçon ? Un avocat qui perçoit une opération illicite dans la prestation qui lui est demandée se doit de dissuader son client de poursuivre son projet et refuse de l'accomplir tout simplement. Et s'il le fait, il s'en rend complice au sens pénal du terme, évidemment. Ne parlons pas du risque de représailles que court ainsi l'avocat, dont le Parlement européen était parfaitement conscient, mais n'en a tiré strictement aucune conséquence.

En plein mois d'août dernier, un projet imprévu visant à imposer aux concepteurs de schémas d'optimisation fiscale, c'est-à-dire en particulier nos confrères fiscalistes, à les déclarer à l'administration, sous peine de sanctions pécuniaires importantes. À l'initiative d'avocats de ce Barreau, le Conseil national a pris la tête d'un front uni qui a mis en échec ce projet de nouveau attentatoire au secret professionnel. Il faut bien entendu qu'avec l'aide du CNB, les cabinets se forment plus sur ces questions et mettent en place des procédures internes de contrôle et d'alerte encore plus sophistiqués.

Multiplication de procédures pénales dérogatoires au droit commun qui ont clairement pour objectif de retarder l'intervention de l'avocat, pour peu que soit retenue la notion de bande organisée.

Les restrictions du champ de l'instruction au profit de la comparution immédiate. Le report dans le temps des 2^{ème} et 3^{ème} interventions de l'avocat en garde à vue, la multiplication de procédures simplifiées qui n'ont pas d'autre objectif que de désengorger les tribunaux en écartant l'avocat ou en réduisant son intervention.

Médiation, composition et enfin comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité. Notons au passage qu'il s'agit aussi de réduire ou même de supprimer l'intervention du juge au profit de véritables barèmes. Et enfin, pour la première mise en œuvre de l'article 434 7 2 du Code pénal, que tout le monde connaît désormais, notre confrère France Moulin, placé en détention pendant 28 jours. Ce texte a été sérieusement amendé grâce aux efforts conjoints du Conseil National des Barreaux de la Conférence des bâtonniers et du bâtonnier de Paris. Au-delà des exceptions qui subsistent et que l'on peut regretter, réjouissons-nous. L'Ordre des avocats du barreau des Hauts-de-Seine a été le premier à voter à l'unanimité une motion, non sur l'affaire elle-même bien entendu, mais sur ce qu'elle révélait quant aux conditions de perquisition dans le cabinet de notre confrère, aux écoutes téléphoniques dites indirectes et à la détention provisoire, alors que retentissaient encore les cris d'innocence des prévenus emprisonnés ou malmenés à l'occasion des procédures ouvertes à Toulouse ou à Saint-Omer. Faisant référence à ces affaires, vous disiez vous-même à la dernière rentrée de votre cour, Monsieur le Procureur Général : « nous savons au siège et au parquet que nous avons le devoir permanent de nous interroger sur l'exercice de nos fonctions, de nous remettre sans cesse en question pour éviter des dysfonctionnements inacceptables », tel est bien entendu l'état d'esprit qui anime généralement les magistrats que nous côtoyons quotidiennement, loin des projecteurs et des médias. Depuis aussi, la Cour d'appel a su dire non à toutes les questions.

Pour toutes ces raisons, les avocats, pénalistes ou non, se sentent déstabilisés dans leur exercice professionnel. C'est un grand danger pour la démocratie. Ils se sentent d'autant plus en difficulté et démobilisés que je ne sais pour quelle raison les incidents semblent se multiplier aux audiences. Le Barreau exerce une mission essentielle sans laquelle aucune justice digne de ce nom n'existerait. Il entend pour cela être considéré comme un partenaire incontournable. C'est dans ce cadre et pour les raisons que vous savez que j'ai voulu plaider moi-même en audience de comparution immédiate du 21 novembre dernier. Votre présence

aujourd'hui, monsieur le Procureur, témoigne de ce que nous partageons les mêmes préoccupations. La réunion de travail que nous avons eue, monsieur le Président, le 1^{er} décembre dernier, nous a permis de nous manifester notre respect mutuel et d'avancer. Il en sera de même, j'en suis convaincu, monsieur le Procureur, lors de notre entretien du 8 décembre prochain.

Notre pays a été embrasé pendant plusieurs jours. L'ordre républicain devait bien entendu être rétabli, mais l'utilisation de l'état d'urgence créé par la loi du 3 avril 1955 au moment de la guerre d'Algérie, est symboliquement lourd. La plupart des arrestations ont concerné des mineurs. Or, les statistiques récemment publiées par l'Observatoire décentralisé de l'action sociale sont préoccupantes. En 2004, le nombre d'enfants en danger a augmenté de 7 %. Le nombre d'enfants maltraités de plus de 5 %, le nombre d'enfants en danger en risque de plus de 7 % aussi. L'ODAS affirme que le déficit relationnel entre parents et enfants d'une part, entre les familles et leur environnement d'autre part, explique la grande majorité de ces cas. Dans ce cadre, la réforme des services éducatifs près des tribunaux, les SEAT actuellement à l'étude, et qui vise à leur disparition ne peut qu'inquiéter. Ce Barreau entend pouvoir porter haut et fort la défense. Mes chers confrères, sur cette exigence, soyez assurés, de la volonté absolue de vos élus, toutes tendances confondues et quel que soit leur mode d'exercice. Acceptons nos différences, soyons fiers de ce Barreau atypique extraordinaire.

Nous ne serons fort entendus et donc efficaces que si nous sommes unis. Comparissant devant ce tribunal de fantaisie il y a deux ans, notre confrère Vergès avait ainsi conclu sa propre défense en paraphrasant Aragon : « *que ma plaidoirie soit dans des lieux sans amour, où l'on saigne, où l'on trime, où l'on crève de froid comme un air murmuré qui rend les pieds moins lourds, un café noir au point du jour, un ami rencontré sur le chemin de croix. Pour qui plaider vaudrait-il vraiment la peine si ce n'est pas pour ceux dont je rêve souvent et dont le souvenir est comme un bruit de chaînes la nuit, s'éveillant dans mes veines et qui parle à mon cœur comme au voilier le vent* ». Tant qu'il y aura des

avocats pour apporter du vent frais à la maison d'arrêt de Nanterre, au prétoire, tant qu'il y aura des avocats pour assurer des consultations gratuites aux Restos du cœur, tant qu'il y aura des avocats pour assurer du mieux possible la défense d'urgence, malgré des conditions difficiles et des procédures expéditives, tant qu'il y aura des avocats pour défendre les trois voyous qui ont tué mon ami Jean-Claude en lui volant son appareil photo, tant qu'il y aura des avocats pour défendre l'indéfendable, des avocats prêts à mourir pour assurer la défense de dictateurs ou de bourreaux, alors je garderais intact mon espoir en cette magnifique profession, en l'homme.

La rentrée du Barreau, c'est la rentrée des jeunes. Et nous allons pour la première fois, avant de passer à la mise en accusation de Mme Alonzo, nous allons procéder à la remise du prix Gastineau. Le prix Gastineau est né d'un don qu'un de nos anciens a fait au Barreau. Il s'agit d'un très bel appartement. Il l'a donné au Barreau avec le souhait que les revenus de ce logement après sa mort serve à aider un jeune confrère dans un projet professionnel individuel. Nous avons trouvé sympathique de démarrer immédiatement le prix Gastineau avant même d'avoir à recueillir cet appartement. Et donc, nous avons... il le sait, monsieur Gastineau... nous avons décerné un premier prix cette année et nous avons coupé la poire en deux parce que nous n'avons pas pu nous départager sur les deux projets.

Alors, le Prix Gastineau 2005 est remis à Maître Sandrine Delouche-Millet. M^{me} Delouche-Millet a une clientèle composée dans une grande mesure de sourds et de malentendants. Elle s'est aperçue que ses clients avaient beaucoup de mal à suivre les audiences parce que ça va parfois très vite. Parfois, les voix se couvrent, elles ne devraient pas, mais parfois elles se couvrent et elle veut donc acheter un matériel spécial pour les aider à mieux entendre et donc proposer à ses clients de profiter de cet appareil pour mieux suivre les audiences. Et la deuxième moitié du prix Gastineau est remis à M. Guy-Paul Kiel qui souhaite se spécialiser en droit du sport et qui veut donc partir faire un stage dans un grand cabinet très spécialisé en Suisse, et donc nous allons l'aider avec ce prix Gastineau.



RÉQUISITOIRE DE MAÎTRE ALEXANDRE DELHAYE

J'ai fait un rêve, un rêve d'avocat, un rêve d'homme. Je rentrais chez moi, dans la rue les femmes étaient peu nombreuses. La plupart d'entre elles avaient soigneusement respecté le couvre-feu qui leur permettait de préparer le dîner à temps. J'aimais passer devant les vitrines des grands magasins. Des mannequins portant guêpières et porte-jarretelles y paradaient pour exhiber, outre leurs longues jambes, les derniers téléphones portables à la mode. Les femmes-objet adoucissaient les mœurs, la criminalité baissait. J'avais choisi de n'avoir que des collaboratrices. Elles travaillaient tard le soir, elles étaient moins bien payées que les hommes et surtout, elles étaient physiquement intelligentes. En revanche, tous mes associés étaient des hommes. Il faut dire que le métier d'avocat n'est pas trop compatible avec la condition féminine. Les femmes pouvaient toutefois elles aussi réussir, même les blondes avec de forts arguments mammaires, question de motivation. Enfin, les années chiennes de garde étaient révolues. Les hommes pouvaient de nouveau prendre l'ascenseur avec une femme sans risquer un procès. Les hommes pouvaient de nouveau siffler les filles dans la rue. Elles étaient redevenues coquines et libertines. Les sacro-saints clubs de rencontres fermés au fur et à mesure et les soirées speed-dating ne rassemblaient guère plus que les cas désespérés. Je terminais le livre d'Isabelle Alonso, l'ex-présidente des Chiennes de salon, un mouvement féminin. Enfin, une femme avait compris que les mouvements féministes de ces dernières années avaient tous fait fausse route. Je rentrais chez moi, ma femme m'attendait, mon repas était servi, chaud comme il faut. Ma bière juste sortie du frigidaire pétillait, tout comme ma femme heureuse de mon retour. Mes chemises étaient repassées, le match pouvait commencer, j'étais un homme heureux. Le réveil fut brutal !

Les femmes ont changé, la société a changé et Isabelle Alonso n'est pas celle dont j'ai rêvé. Je cite : « *Tous les hommes sont égaux, même les femmes* ». Isabelle Alonso est arrivée. Une chienne, Monsieur le président, une chienne de garde, mesdames et messieurs les jurés ! Isabelle Alonso est une chienne de garde !

Isabelle Alonso est une féministe, Isabelle Alonso est une écrivaine féministe. C'est à cause de vous, Alonso, à cause des Chiennes de garde, que notre bonne vieille société masculine a changé en mal. À force de dresser à coups de crocs les femmes contre les hommes, vous avez troublé notre ordre public, conçu pour nous, les hommes. Le seuil de tolérance est dépassé ! Les féministes ont trop parlé et les chiennes de garde ont trop aboyé, il est temps de vous museler. Le ministère public de l'homme a dû réagir, c'est pourquoi Isabelle Alonso, vous êtes ici ce soir dans la niche des accusés, où vous serez jugée pour vos idées, jugée par la justice des hommes. Quel honneur pour une femme qui prétend être une chienne ! Isabelle Alonso, rappelez-vous que votre alter ego sous la Révolution française, une certaine Olympe de Gouges, rédactrice de la loufoque Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, est montée sur l'échafaud à force d'être montée à la tribune. Cette féministe en a perdu la tête !

Force est de constater aussi Isabelle Alonso que vous n'avez pas choisi pour vous défendre un avocat de sexe féminin, une avocate comme il peut être vulgairement entendu, une consœur oserais-je à peine prononcer ? Non, un homme, un avocat, maître Parastatidis, un confrère spécialisé en femmes. Pourquoi ce choix ? La réponse est à l'évidence, mais là ne sont pas les ébats.

Dans sa déposition, l'accusée déclare, je cite :
« *Je suis née en exil. Je suis née étrangère de parents madrilènes au fond d'une vieille province française. Je suis née ruinée dans un pays riche. Je suis née fille dans un monde d'hommes. Je suis une décalée de naissance* ». Décalée de naissance, n'est-ce pas le cœur de votre personnalité ? C'est à Auxerre, votre ville natale, que vous rencontrez votre premier homme, votre premier fiancé comme vous le dites. Il ne s'appelait pas Guy Roux, mais Robert, comme le dictionnaire. Robert vous aurait éduquée en vous faisant croire que si l'homme est un être humain, la femme n'est que sa femelle. Premiers émois, premières révoltes, Robert est macho. Sa logorrhée se limite aux seuls noms propres qui sont masculins. Son vocabulaire ressemble plus à une équipe de foot ou à une caserne qu'à une soirée d'infirmières. Mais avec Robert, vous auriez en plus exploré les mystères de la sexualité. Ainsi, vous avez déclaré et je cite :
« *Je me fis exploratrice, à la recherche des mots du sexe. Anatomie, sentiment, pratique, tout me posait question. Je me lançait dans des fouilles aveugles et entêtées, tentait d'extorquer à mon omniscient et silencieux compagnon les secrets qu'il détenait au creux de son impeccable ordre alphabétique* ». Le parquet espère sincèrement que vous avez pu trouver des réponses à toutes vos questions. Mais revenons à votre tempérament. Car c'est du sang espagnol qui coule dans vos veines. Un sang chaud rouge qui contraste remarquablement avec le brun de votre chevelure. On apprend dans votre déposition que vous avez le goût des voyages. Je cite : « *Carpentras, Albi, Saint-Jean-de-Monts, Amiens ou Palavas. Je n'y ai jamais mis les pieds. L'exotisme c'est des fois la porte à côté. Dans ma tête je suis nomade, artiste, vagabonde. Je fais ce que je veux sous mes cheveux* ». C'est vrai Isabelle, c'est parce que vous le voulez bien. Alonso vous sentez l'Espagne, Alonso, vous sentez les machistador, les belles brunes, la paella, la sangria, les olé, les hola, le match France-Allemagne de Séville, le chorizo, le flamenco, les cages du Paris-Saint-Germain, le champion du monde de Formule1 et surtout Jennifer Lopez. Car oui, vous êtes une bombe, une vraie bombe latine prête à exploser en paroles, en rires, en fous-rires et en larmes.



Parfois aussi un propos antiféministe et votre mère s'allume, votre regard s'embrace, votre langue s'emballa, vos lèvres se déchaînent. S'en extirpent alors des guirlandes de mots, des farandole de phrases, des sarabandes d'insultes parfois, vous piquez le « mâle » au vif. Le taureau qui se trouve au milieu de l'arène est touché, il saigne, l'oreille est à votre portée, la queue n'est pas loin... La marche du toréador retentit, Isabelle Alonso, enfant de bohème, vous êtes notre Carmen.

On vous souhaiterait plus femme de garde que chienne de garde. J'en connais plusieurs ici, qui aimeraient se faire garder par une chienne comme vous, avec ou sans muselière, avec ou sans laisse. Il y en a pour tous les goûts. Je dois avouer chère Isabelle que pour une chienne de garde, vous n'avez rien d'un molosse de type pitbull, vous êtes plutôt racée, vous avez du chien ou plutôt de la chienne. Il est vrai que votre charme ne laisse pas indifférent et nous avons une révélation majeure à vous faire : un homme célèbre vous aime en cachette. Au cours de son interrogatoire, il a même avoué avoir écrit une chanson à votre souvenir. Pour lui, vous serez toujours une femme des années 80, une femme jusqu'au bout des seins, ayant réussi l'amalgame de l'autorité et du charme. Être un PDG en bas noir, sexy comme autrefois les stars, femme cinéaste écrivain, à la fois poète et mannequin, tout un programme...

Femme d'affaires, vous arrivez à Paris pour travailler dans la finance. Des affaires d'hommes ! Vous êtes la preuve qu'une femme motivée, pas forcément blonde, a une réelle chance dans le monde professionnel. Femme de scène, vous avez toujours voulu être une artiste, avoir votre nom en haut du générique, car une bonne gueule, vous en avez eu une. C'est aussi parce qu'elle est grande que vous avez pu faire vos premières dents avec panache dans Les Grosses Têtes et ainsi rappeler à Philippe Bouvard que les brunes ne comptent pas pour des prunes. Et Ruquier est arrivé. Vous dites de lui, je cite : 'C'est un parc d'attractions sur pattes». Vous avez ajouté avoir fait un grand huit avec lui, je cite : « *Un peu étourdie et très, très contente* ». Racontez-nous, Isabelle, s'il vous plaît !

Avec lui, vous nous surprenez dans la peau d'une chroniqueuse qui joue plus à la chienne savante qu'au roquet de Ruquier. Vos interventions sont mordantes, vous savez montrer les crocs, mais aussi faire patte de velours. Femme de planches aussi. Vous auriez été pressentie dans *l'École des femmes* et dans *Les monologues du vagin*, mais vous avez finalement joué dans la pièce « La presse est unanime ». Ruquier, toujours ! D'après votre interrogatoire, ce que vous aimez dans le théâtre c'est la coupette au bar, l'assiette de frites et le saucisson après la répétition. Vous aimez aussi jouer la gourde à fond la caisse et aussi faire du tricot avec Steevy Boulay, mais avec des aiguilles monstrueuses, du 12, super calibre de méga flemmarde. Les connaisseuses apprécieront.

Femme de lettres, vous écrivez des livres et c'est par pure coquetterie féministe que vous avez personnellement insisté pour que le nom écrivaine et non écrivain soit mentionné sur votre acte d'accusation.

Il faut reconnaître que pour l'instant, vos écrits ne vous aideront pas à féminiser des enceintes aussi masculines que le prix Goncourt ou l'Académie française. A défaut, je suis sûr que l'Académie des 9 présenté par Jean-Pierre Foucault vous ouvrirait les bras. Vous avez tout de même un réel talent pour une femme. Laissez-moi faire partager aux jurés un peu de votre prose tirée de votre roman « À l'eau de bleu ». « *Il s'abandonna à la lumière des projecteurs, à la chaleur des regards braqués sur lui, aux relents de sueur et d'eau de toilette. Les salées pulsions du sang lui coulaient dans les veines, comme une perfusion d'acide incandescent. Il ne dansait pas sur la musique, il volait, vibrait, planait dedans. Kim va le rejoindre. Ils dansèrent face à face, leurs vêtements collés au corps, leurs cheveux se mélangeaient, ils ondulaient en cadence, un fantasme féminin en chair et en peau, servi sur un plateau* ». N'est-ce pas beau, sensuel, léger, littéraire même ? Tous vos livres sont résolument féministes.

Ils sentent encore la chienne de garde et c'est la féministe qui est en vous qui vous a poussé en 1999, à fonder le mouvement des Chiennes de



garde. Une vraie meute de femmes, de toutes les couleurs, de toutes les tailles, des blondes, des brunes, des rousses, des belles, des pas belles, des bonnets ABC ou D, certaines victimes d'idées féministes, d'autres victimes de la mode, mais surtout de vraies victimes d'hommes. Les Chiennes de garde rassemblent toutes celles qui ne supportent pas que les hommes disent du mal des dames. Commérages, aboiements, bavardages, grognements, papotages, jappements féminins et canins à la fois. Ah qu'ils sont lointains les mouvements féministes des années 70 avec ces femmes qui brulaient leurs soutiens-gorge en public ! Montrer ses seins, c'est quand même autre chose. Sure de vous, vous prétendez que les féministes attirent le haut du panier, c'est à dire les hommes sensibles, intelligents et sûrs de leur virilité. Ah Isabelle, vous pouvez être sûre que tous les hommes ici présents, avocats par définition, à l'égo surdimensionné, vont maintenant prendre leurs femmes pour des féministes.

Quant à vous, Isabelle Alonso, vous vous dites féministe, je cite : « *Par pure cohérence entre ce que je constate et ce que ma pensée en déduit* ». Et en plus, vous raisonnez ! Cette motivation peu convaincante explique certainement votre retrait officiel des Chiennes de garde. Car oui, vous avez laissé toutes ces petites dames sans maîtresse. Car oui, vous les avez laissées seules dans la nature, au milieu de tous ces vilains messieurs. Car oui, vous avez lâchement abandonné toutes vos chiennes de garde ! 30 millions d'amis, c'est fini ! Vous avez très bien compris qu'il fallait balayer son militantisme pour pénétrer le monde du showbiz. Se dire écrivaine et chroniqueuse c'est quand même mieux qu'ex-chienne de garde, ex-féministe.

Vous jouez la nouvelle Ève, vous vous rêvez en Marianne de la République des femmes, avoir votre effigie sur tous les timbres de France pour mieux vous faire voyager. La politique vous tend les bras et vous vous verriez bien en première

femme présidente de la République. Attention, Isabelle, il est si facile de se retrouver au 2^{ème} tour. Et n'oubliez jamais que la politique, ce n'est vraiment pas un sport de femmes.

Isabelle Alonso, vous avez déclenché la guerre des sexes. Pendant de nombreuses années. Nous avons pu contenir le féminisme rampant en octroyant un nombre croissant de droits et de pouvoirs aux femmes. Mais les femmes en demandent toujours plus. Aujourd'hui, la société s'est transformée à tel point que l'homme n'y a plus sa place. Le masculin ne domine plus le féminin. La langue française est bouleversée. Le sexe fort n'est plus fort. Le sexe faible n'est plus faible. Il est mal d'être un mâle. Vous en voulez aux hommes !

Je vous rappelle pourtant que ce sont des hommes qui ont défendu les premiers la cause des femmes, qui les ont habillées, ou encore mieux, déshabillées : Montaigne, Condorcet, Larry Flynt, Yves Saint Laurent ou encore Marc Dorcel parmi

tant d'autres... A force de porter des attaques à son encontre, l'homme a perdu de sa splendeur et de sa virilité. Il se dénature. Aujourd'hui, les rôles s'inversent. Les hommes servent de modèle aux peintres. Les hommes sont les muses des poètes, les hommes obéissent à leurs patronnes. Les hommes revêtent des combinaisons de latex pour se faire fouetter par leur maîtresse. Les femmes jouent au rugby alors que les rugbymen pose nus dans les calendriers. Les femmes fument des cigares pendant que les hommes restent hagards. Il y a même des femmes qui n'hésitent plus à quitter leur ministre de mari. L'homme est le martyr de la femme, Greg le millionnaire en est son porte-parole. Pas un jour sans qu'un homme pose en caleçon pour des publicités de lessive. Pas un jour sans qu'un homme se fasse séquestrer dans un ascenseur par une femme. Pas un jour sans qu'un homme se fasse arrêter dans la rue par un «T'es bon toi». Trophée de la femme, meilleure actrice, Hot d'Or, meilleure joueuse de tennis, Ballon d'Or, il y en a que pour les femmes. Les chiffres parlent



d'eux-mêmes. Les femmes sont plus nombreuses. Les femmes vivent plus vieilles. Les femmes sont dix fois moins condamnées par la justice. Injustice, j'écris ton nom !

Droit de vote, IVG, congé maternité, parité, discrimination, journée de la femme. Quelles avancées en si peu de temps ! Et vous en voulez encore ! Quant à notre profession, serait-elle phalocrate ? Pour vous Isabelle Alonzo elle serait régi, je cite : « *par le sacro-saint modèle républicain dit de la couille intégrale* ». Un de nos confrères du Barreau de Montpellier, lauréat de la Conférence des avocats stagiaires qui, lors de son discours de rentrée en 1901 intitulé « La femme avocat », a tenu les propos suivants, avec un accent ensoleillé et chantant comme je vous le laisse imaginer, je cite : « *Notre profession est destinée je crois à rester ce qu'elle était à Rome et dans notre ancien droit, une profession virile. N'allons pas y introduire la femme sous prétexte de féminiser. Nous dé-féminiserions peut-être* ».

Or, constatons tout simplement qu'aujourd'hui, le métier d'avocat est une profession de femme. Plus de la moitié des avocats inscrits au Barreau des Hauts-de-Seine sont des femmes. Anne, Hélène, Olivia, Catherine et les autres sont membres du Conseil de l'ordre. Ah Claude et ses drôles de dames ! Et surtout déjà trois femmes accusées pour la Rentrée de la Conférence du stage, sans compter bien entendu Stéphane Bern. Il y en a mêmes qui se sont présentées pour les élections du Conseil national des barreaux au sein d'une liste composée que de femmes intitulée « Femmes et Droit ». Dans leur profession de foi, il est même indiqué que « Femme et droit » n'est pas une liste féministe. Elles ont compris, comme vous Isabelle, qu'il n'était plus de bon ton de se dire féministe.

Quant à la fonction suprême du bâtonnat, à l'exception d'une élection érotico erratique il y a une vingtaine d'années, nous avons été jusqu'à présent préservés d'un bâtonnier de sexe féminin. Une femme avec un bâton, impossible. A la limite, on tolérerait un bâtonnier qui porterait un prénom unisexe comme Claude... un bâtonnier qui porterait des vestes ayant la couleur de tailleur Chanel, jaune paille, vert pomme, comme Claude...

Ah les avocats de sexe féminin ! Elles ont du charme, savent en jouer, voire en abuser. Un homme, magistrat de surcroît, n'est-il pas plus sensible, voire plus fébrile, face à une avocate pas trop vieille, pas trop mûre, à la peau bien lisse, aux lèvres charnues, aux formes chaloupées, aux postures aguicheuses ? Qui ne s'est jamais posé la question de savoir ce que certaines pouvaient porter sous leurs robes ? C'est vrai, les femmes ont toujours été attirées par la robe. Pourtant, elles n'en ont pas besoin. Parce que si les avocats portent la robe, c'est pour mieux mentir, mentir comme une femme. Tout est de la faute aux féministes ! Tout est la faute aux chiennes de garde ! Lâchées en liberté, prêtes à mordre, la bave aux lèvres, les chiennes de garde se sont emparées du féminisme. Ainsi, dans la bible des Chiennes de garde intitulée « Pourquoi je suis devenue une chienne de garde », qui peut d'ailleurs constituer un cadeau original et drôle pour Noël, vous nous attaquez violemment. Je cite : « *Il faut traiter tous les hommes comme des objets pour le plaisir de la moitié noble de l'humanité* ». C'est intolérable ! Je cite à nouveau : « *La nature destinait les hommes à être nos esclaves, ils sont notre propriété* ». C'est insupportable ! Nombreuses sont les victimes qui ont témoigné contre vous. Parmi les plus connus, Marc-Olivier Fogiel, Elisabeth Badinter, feu Eddie Barclay, Philippe Bouvard ou encore Alain Chabat. Vous avez ainsi comparé la morphologie de Philippe Bouvard à celle, je cite : « *D'un porcelet pointu du sourire et rondouillard de la fesse* ». Vous avez dit de feu Eddie Barclay ? Je cite : « *Quand il sera flasque du scoubidou, il saura se souvenir que femme rime avec vénale. Plus de roustons, des biftons* ». De la bouche d'une femme ! Oscar Wilde a raison, les femmes n'ont rien à dire, mais elles le disent avec tant de charme.

Isabelle, vous n'avez décidément rien compris aux relations hommes femmes. Vous nous avez fait oublier que la femme était l'avenir de l'homme. Elle est aujourd'hui son passé. Aujourd'hui, il existe des hommes qui aiment des hommes. Il me doit de verser au débat le témoignage malheureux d'un jeune chanteur, un Espagnol comme vous à propos de toutes ces femmes : « Vous, les femmes,

vous mon drame, vous si douces, vous la source de nos larmes. Pauvres diables, que nous sommes, vulnérables, misérables, nous les hommes ». Cheveux longs, crème de soin pour le jour, pour la nuit, teinture pour cheveux, boucles d'oreilles, l'homme se féminise. Il se murmure même qu'au palais, des hommes porteraient des strings. L'homme est devenu un vulgaire produit de consommation, souvent jetable, modelé selon des concepts marketing inventés par vous les femmes.

Il y a six mois, l'homme se devait d'être métrosexuel, aujourd'hui il se doit être übersexuel. Mais jusqu'où l'homme sera-t-il manipulé ? Où est passé l'homme radio-bière-foot ? Où sont passés les Don Juan, Casanova and Co ? À cette cadence nous n'existerons plus. Nous serons relégués au foyer. Nous gagnerons moins d'argent et peut-être nous n'aurons même plus le droit de vote. Vous nous avez provoqué, nous allons nous réveiller ! Si aujourd'hui, les jeunes cassent et brûlent les bagnoles, c'est qu'ils en ont marre de vivre dans un environnement féminin. Ils en ont marre qu'on les insulte avec des noms féminins comme racaille. Cela porte atteinte à leur virilité. Avec sauvagerie au moins, il n'y avait pas eu de problème. Réagissons avant qu'on dise de nous que nous sommes dépensiers, que nous sommes naturellement monogames, que nous avons désormais tous les droits. Ou pire, qu'avant nous étions nous étions de vrais hommes. Notre cause doit être défendue et entendue avec vigueur. Reprenons du poil de la chienne !

Attention, l'homme idéal est arrivé.. Rappelez-vous Isabelle, celui que vous avez décrit dans un de vos livres. Je cite : « *j'aime les joueurs de foot américains, surtout vus de dos. J'aime les dents du bonheur de Yannick Noah. J'aime écouter Vladimir Jankélévitch et chanter Carréras, j'aime sur les bras des hommes musclés, le petit creux, juste sous l'arrondi de l'épaule. J'aime les hommes quand ils plissent les yeux en tirant sur leur clope. J'aime quand ils foncent sur l'autoroute dans leur uniforme de motard. J'aime l'homme nu qu'on voit dans la pub d'un parfum* ». Il est bien loin, votre Robert... Vous aimez le mannequin, le champion du monde de tennis, le joueur de foot américain,

le philosophe, le ténor et le motard sportif, voyou et intellectuel. L'homme, le vrai, le viril poilu, l'objet, le macho. Mais c'est tout moi, ça ! Ah, vous combattez ceux qui prennent les femmes pour des objets, mais vous aimez les hommes-objets. Vous êtes bien une femme, vous ne savez pas ce que vous dites.

Non, la guerre des sexes n'aura pas lieu Isabelle. Tout simplement parce que rendons-nous à l'évidence, les hommes sont les plus forts. Alonso, il est temps à présent d'évoquer votre peine.

Monsieur le président, j'ai reçu des menaces provenant de nombreuses femmes, mais aussi de nombreux hommes qui se trouvent ici parmi nous. Isabelle Alonso, mon rôle n'est pas facile, sachez-le. J'ai subi des pressions pour que mes réquisitions soient modérées. J'ai subi des pressions pour que les jurés femmes ne soient pas récusées. La justice des hommes aime les femmes. Il y a des hommes qui vous aiment. Oui, dans cette salle, il y en a qui vous écoutent et plus que vous ne le croyez. Il y en a aussi qui ne vous comprendront jamais. Mais Isabelle, Oscar Wilde, encore lui, n'a-t-il pas dit que les femmes ne sont pas faites pour être comprises, mais pour être aimées. Drôle, cinglante, poilante, n'ai-je pas entendu dire... En tout cas, après ce soir, nous aurons tous la preuve que vous avez beaucoup d'humour. En tout cas, je l'espère pour moi, car vous retrouverez la parole d'ici peu de temps.

Monsieur le Président, mesdames et messieurs les jurés, je demande à la cour de condamner Isabelle Alonso à relâcher toutes les chiennes de garde. Je demande à la cour que toutes les chiennes de garde abandonnées par leur maître soient placées sous la protection de Brigitte Bardot et de la SPA. Je demande aussi à la cour de condamner Isabelle Alonso à se consacrer corps et âme à tous les Secrétaires de la Conférence de sexe masculin. Enfin, je demande à la cour de condamner Isabelle Alonso de porter notre robe d'avocat afin que nous ayons le plus grand plaisir sadique de l'appeler « *Maîtresse Alonso* », pour qu'elle nous fasse mâle...



PLAIDOIRIE DE MAITRE ALEXANDRE PARASTATIDIS :

Monsieur le Président, mesdames et messieurs de la Cour, mesdames et messieurs les jurés et jurées, mes chers secrétaires adorés et adorées, maître maîtresse, public chéri, mon amour, mon cher Desproges, si tu m'entends... Toi qui a écrit : « *Plus je connais les hommes, plus j'aime mon chien. Plus je connais les femmes, moins j'aime ma chienne* ». Je suis sûr que tu aurais aimé, Isabelle Alonso, tout comme j'ai la certitude, messieurs et mesdames de la cour, que vous allez aimer ma cliente. Car voyez-vous, le portrait que monsieur l'avocat général vous en a brossé est bien loin de la réalité. Il suffit d'ailleurs de plonger son regard dans le marron des yeux d'Isabelle. Oui Isabelle n'a pas les yeux bleus je le signale... Et vous vous rendrez compte qu'elle n'a rien de la méchante hystérique qui déteste les hommes, décrite par l'accusation. Regardez-là ! Qui ne tomberait pas sous le charme de cette créature. N'est-elle pas attachante ? Ce poil noir frisant, cet œil rieur, cette petite truffe humide l'hiver, et encore, vous n'avez pas vue lorsqu'elle est contente, sa façon de remuer sa... sa petite tête.

Oh, je vous avoue que moi non plus, je ne l'ai pas adoptée tout de suite, non. Il m'a fallu un temps d'adaptation pour finalement accepter d'adhérer à la cause des féministes battues en brèche et rejoindre la SPA, la Société Protectrice des Alonso. Oui psychologiquement, je dois l'avouer, la démarche n'a pas été facile. Imaginez plutôt. Cela faisait des mois que tous les jours, je me rendais fiévreusement à ma toque avec l'espoir d'y découvrir ma première commission d'office criminelle. Oui, ma première, Isabelle... Je me suis dit comme ça : peut-être que je ne l'ai pas prévenue ? alors je préfère vous le dire tout de suite, remarquez c'est normal que j'aie oublié ce détail puisqu'il est vrai que lors de notre déjeuner

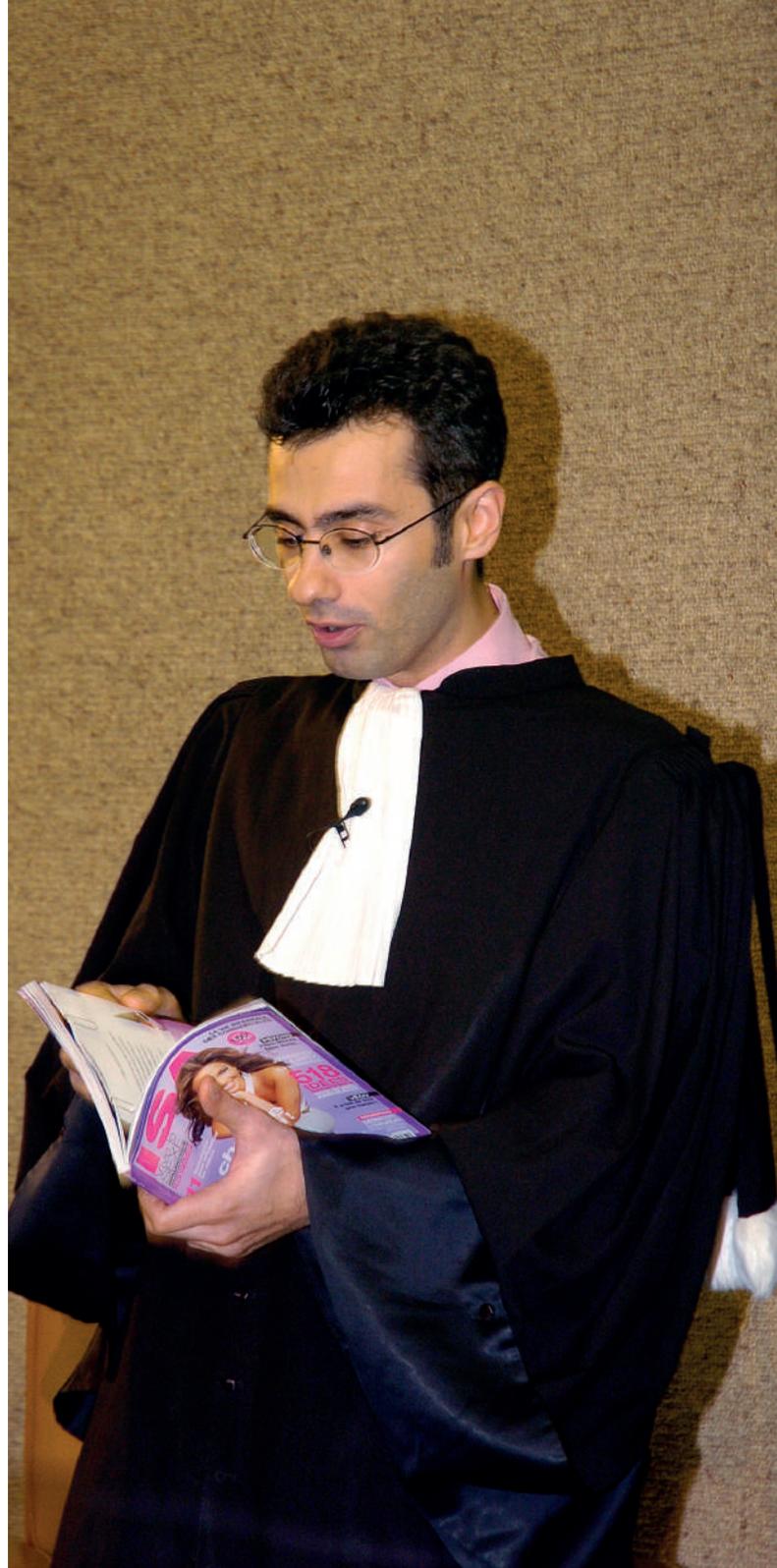
chez le Grand Colbert, au frais de l'Ordre des avocats, merci chers confrères, on n'était pas non plus très frais, hein ! N'est-ce-pas, monsieur le Président ? Il faut dire que ce château Pétrus 69 chatouillait le palais ce midi-là !

En tout cas, pas d'inquiétude d'Isabelle, je suis l'homme de la situation. J'ai lu les plus grandes plaidoiries de Gilbert Collard et tous les vendredis soir je prends des notes devant «Avocats et associés». Et quand je plaide, Isabelle, écoutez bien, j'entends dans ma tête Barry White, alors c'est pour vous dire ! Vous pouvez vous reposer sur moi. Je disais donc je me rappellerai toujours cette matinée d'octobre où je découvris se faire-part de mon bâtonnier adoré qui m'invitait à prendre en charge la défense d'Isabelle Alonso. Et là, je me suis dit encore une qui ne sait pas la chance qu'elle a ! Oui Isabelle, vous êtes une chanceuse. Certes, vous auriez pu avoir les grands pénalistes de ce palais, Laugery, Choquet, Aragon, Laugery, Quibel, Lemoine, sans oublier, bien sûr, Laugery ou encore Duvernois, une star montante du Barreau, il ira loin ce petit... Eh bien, Isabelle, vous avez encore mieux, vous avez Parastatidis ! Oui, El Greco del Barreau on me surnomme, Alexandre le conquérant des prétoires, là où je passe, l'accusation va au parquet.

Puisque nous en sommes aux confidences et que monsieur l'avocat général nous a fait part de ses pérégrinations nocturnes. Je peux bien vous avouer que moi aussi, le réveil fut plutôt brutal lorsque j'ai appris que je devais assurer votre défense. Pour tout vous dire, vous n'étiez pas l'accusée dont je rêvais pour ma première affaire. Non Isabelle, défendre une femme, oui, défendre une féministe... Oui... en fait, non. J'espérais plutôt une belle affaire de viol. Une affaire sordide

dans laquelle j'aurai obtenu l'acquittement sans l'ombre d'un doute. Déjà, ma plaidoirie était déjà faite. Bon allez tenez je ne résiste pas à l'envie de vous en faire partager un petit extrait comme ça : Enfin, mesdames et messieurs de la cour, on accuse mon client de viol. Mais de qui se moque-t-on ? De qui se moque-t-on ? Il y a des signes qui ne trompent pas quand même. Cette femme est montée dans la chambre de mon client à 2h du matin, après un dîner aux chandelles où elle a pris des truffes. Oui, vous entendez bien des truffes ! Au prix du kilo, quand même... il était normal qu'après être passé à table, elle passe à la casserole . C'est pas mal, hein ? Je sais, c'est pas mal. C'est plus d'actualité donc ça ne sert plus à rien, mais c'était pas mal quand même. Et puis, après réflexion, c'est vrai qu'il est plus prudent de se faire la main sur un petit dossier. Petit, mais pas facile. Pas facile, car l'enjeu est d'importance. Pour vous Isabelle, mais surtout pour moi. Mes confrères dans la salle eux savent que pour défendre une cliente, je peux raconter tout et son contraire sans en penser un mot. Mais ma femme, j'en doute... Et il ne faudrait pas qu'en entendant la plaidoirie, elle s'imagine des choses. Bref, chaque femme en son temps, commençons par vous Isabelle.

Donc, mesdames et messieurs de la Cour, Monsieur l'Avocat Général accable madame Alonso ici présente de tous les maux et l'accuse de nuire à l'homme. Mais à cela, je crie injustice ! Il s'agit là d'une grave erreur judiciaire, d'une chasse aux sorcières, cela mérite que la vérité soit rétablie. C'est bon là Isa ? Vous qui vous y connaissez, je ne suis pas trop excité ? Je continue... Alors allons Isabelle, Alonzo combat. (Applaudissements). Relevons le défi ! Faisons honneur à vos origines hispaniques, ma petite chicca d'Auxerre, descendons dans l'arène judiciaire et montrons-leur que vous en avez des... des convictions oui, des convictions. Et si la chance est avec nous, peut-être que vous ressortirez innocentée et... et en bonne santé. Oui Isabelle, dans ce palais, les voix des marteaux piqueurs sont impénétrables. Et bien que le président de ce tribunal nous assure tous les jours qu'il n'y a aucun risque, je ne peux pas vous garantir personnellement



qu'à l'issue de cette audience, vous n'aurez pas contracté une maladie liée à l'amiante ou reçu un morceau de plafond sur la tête. Car d'abord, ça me fait penser que monsieur le Président m'a demandé de faire passer les consignes suivantes, si vous permettez... Alors, mesdames et messieurs, au cours de cette audience, des fumées noires peuvent s'échapper des fissures qui lézardent les murs. Des morceaux de plâtre sont également susceptibles de se décrocher du plafond. Bien que le système d'alarme incendie ne fonctionne plus depuis plusieurs mois il conviendra de ne pas céder à la panique et de respecter un ordre de sortie bien établi. Les entrées et les sorties sont le grand sujet de réflexion actuellement du Conseil de l'ordre... (applaudissements)

Je reprends donc. Ainsi sortiront en premier Monsieur le Bâtonnier, Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance, monsieur le Procureur de la République, monsieur... Oui... D'accord. Oui, bon, comme nous sommes pris par le temps, je vous résume en clair : que les femmes restent assises pendant que tous les hommes se mettent en sécurité ! Bon, cet aparté fait, revenons donc à Isabelle Alonso. Que lui reproche-t-on ? Etre excessive... Mais de qui se moque-t-on ? Ma cliente est une femme ! Les frères Goncourt ne disaient-ils pas d'ailleurs que l'excès en tout est la vertu de la femme ?

Attention, ne vous méprenez pas. Je ne vous dis pas que ma cliente est parée de toutes les vertus. Non, non. Isabelle souffre des mêmes défauts que



toutes les femmes, j'en ai bien conscience. C'est un vrai moulin à paroles, elle donne son avis sur tout, elle est irritante, elle est démesurée dans ses propos comme dans ses actions mais Isabelle a une qualité. Isabelle a du courage.

Isabelle n'accepte pas l'iniquité et elle le dit. Elle n'accepte pas ce statut de fille qui, dès son plus jeune âge, lui est apparu comme une injustice. Elle conteste ce rapport de force entre les sexes en faveur des hommes. Oui, Isabelle est indomptable et à l'instar de Zorro le renard, qui prenait l'épée pour combattre l'injustice, Alonso la chienne, avant même d'être chef de meute, a pris la plume pour dénoncer la misogynie. Cette misogynie ambiante et quotidienne qui se traduit par des violences tant verbales que physiques à l'encontre des femmes.

Des violences physiques, tout d'abord parce que Monsieur l'Avocat Général, si les brunes ne comptent pas pour des prunes, il n'y a donc aucune raison qu'elles en reçoivent des prunes. Isabelle n'est pas non plus de celles qui pensent que tant que cela concerne la voisine, que c'est Raymonde, Constance, Fatima ou encore Marie qui subit les Noir Désir de son compagnon, il est inutile d'en parler ou encore moins de s'en émouvoir. Elle n'est pas non plus de celles qui pensent que la prostitution est une activité hygiénique et d'intérêt public.

Non, elle estime et je reprends ses termes que : « *Tant qu'une seule femme sera à vendre, toutes les femmes seront symboliquement à vendre. Toutes les femmes seront des putes virtuelles* ». Vous trouverez peut-être ces propos choquants, mesdames et messieurs de la cour, et pourtant... Notre vocabulaire est imprégné d'une violence à l'égard des femmes qui est tout autant choquante. L'accusée en apporte la preuve flagrante. Je préviens : que les âmes puritaines s'abstiennent d'écouter les propos qui vont suivre. « *Un professionnel est un mec compétent, une professionnelle est une pute ; un courtisan est un flatteur, une courtisane est une pute ; un homme qui fait le trottoir est un maçon, une femme qui fait le trottoir est une pute ; un gagneur est un*

performeur qui gagne, une gagneuse, une pute qui rapporte ». Bon, côté style c'est un peu cru, je vous l'accorde. Si Isabelle... Au niveau de la richesse des termes employés, il y a tout de même un ou deux mots qui reviennent assez souvent. Vous avez un certain talent, mais on est loin de la rhétorique de Victor Hugo ou d'un George Sand.... Il y a que vous qui avez compris.

Remarquez, vous n'y êtes pour rien. Simone de Beauvoir, une référence pour vous... Simone de Beauvoir ne disait-elle pas que s'il y a des femmes qui ont du talent, aucune n'a cette folie dans le talent qu'on appelle le génie. Mais au moins, vous avez l'art de faire passer le message. Pour vous faire entendre, vous utilisez l'arme des machos, la provocation. Vous avez trouvé le bon créneau et vous y excellez.

Oui, j'insiste Isabelle, ne soyez pas modeste. C'est tellement rare de nos jours une femme qui adopte une conduite d'homme et qui ne manque pas un créneau, qu'il faut le souligner. Il faut dire que la provocation, ma cliente a été à bonne école pour l'apprendre. Trois années d'apprentissage chez un délinquant bien connu de notre Barreau, le dénommé Philippe Bouvard. Trois années où elle a pu étudier de l'intérieur la mécanique machiste de ses grosses têtes. Trois années pendant lesquelles elle a disséqué les saillies misogynes d'un Olivier de Kersauson dont je ne puis taire les propos.

En effet, pour que la Cour comprenne la psychologie de ma cliente, il me semble inévitable de citer ce dernier. Écoutez-bien mesdames et messieurs de la cour, ces quelques pensées de monsieur de Kersauson tirées de cette encyclopédie aussi un très beau cadeau de Noël. Je cite donc : « *Le baise-main, c'est un bon début, ça permet de renifler la qualité de la viande* ». Ou encore : « *Je ne parle pas aux filles, on ne parle pas avec son sandwich* ».

Je vous remercie, monsieur le Président, de m'avoir prêté votre livre de chevet... Au regard de ces déclarations, la Cour ne pourra que comprendre la motivation de ma cliente quand, en 1999, elle cofondée avec Florence Montreynaud un comité

de vigilance contre les insultes sexistes proférées en public, cette association des Chiennes de garde qui traumatise tant Monsieur l'avocat général. Un groupe d'alerte censé riposter dent pour dent et à coups de griffures médiatisées aux dérapages machistes. Cette soi-disant machine de guerre féministe annonçant la lutte contre les sexes, monsieur l'Avocat Général. Cette armée de femmes qui, selon vous, dénature l'homme et menace de prendre le pouvoir ici-même dans nos prétoires. Arrêtez monsieur l'Avocat Général, arrêtez, je n'en peux plus, je meurs ! Pas de peur, bien sûr, mais de rire.

Les femmes ont envahi notre profession. Et alors ? Si elles ont envie de s'occuper de la maison des enfants et en plus de travailler pour ramener l'argent, pourquoi devrait-on les en dissuader ? Non, mais attendez, il faut les encourager, au contraire. Et moi-même, personnellement, je suis d'avis que rien ne vaut une petite avocate stagiaire toute fraîche sortie du centre de formation, prête à accepter les conditions de travail les plus dégradantes pour obtenir un poste de collaboration. Mes confrères dans la salle vous le confirmeront, niveau rentabilité, il n'y a pas mieux.

Et puis, soyons honnêtes que serait aujourd'hui un Jacques sans sa Bernadette ? Un Nicolas sans sa Cécilia ? Un François sans sa Ségolène ? Un Alain sans sa, Catherine...Vous la sentez venir, monsieur le président... Un Claude sans sa Véronique. Que la femme travaille, peu importe tant que l'homme continue de récolter les lauriers. Et voyez-vous, monsieur l'Avocat Général, je serais tenté de dire qu'Isabelle Alonso fait partie de ces femmes qui ont œuvré pour la cause de l'homme. Car entre nous, pensez-vous vraiment que ces aboiements incessants dans les médias ont servi la cause féministe ? Pensez-vous que les femmes estiment lui devoir quoi que ce soit ? La réponse est non. Encore que... Non, là je suis de mauvaise foi. Il faut dire à force d'essayer de me mettre dans la peau d'une femme.... Non, je suis de mauvaise foi, car y regarder de plus près, il est évident que les femmes peuvent remercier Isabelle Alonso.

Grâce à ses interventions que nous qualifierons de musclées, les hommes ont pris conscience d'une chose en ce qui concerne les femmes. Oui, c'est qu'après tout, mais il y avait pire que leurs épouses. Oui, mesdames et messieurs de la Cour, loin de déclencher une guerre entre les sexes, ma cliente a contribué à renforcer la paix des ménages. Il faut dire que côté médias, on l'a quand même vue assez souvent. Lettre ouverte aux auteurs de propos sexistes, manifestations, plateaux de télévision, interviews. Et en plus, ça marche. Un simple exemple suffit à le prouver. Rappelez-vous, deux femmes non accompagnées sont refoulées à l'entrée du bar du Fouquet's, les chiennes de garde hurlent au scandale, le directeur de l'établissement aussitôt adresse une lettre d'excuses publiques aux deux victimes.

Là encore, vous avez la preuve que ma cliente a rendu service aux hommes. Grâce à ma cliente, tous les hommes célibataires de ce pays savent maintenant où passer les soirées pour faire de nouvelles conquêtes, au Fouquet's. Alors, mesdames et messieurs la cour vous comprendrez que je m'étonne qu'Isabelle Alonso compare aujourd'hui devant vous. Je m'étonne qu'on développe tant d'énergie à vouloir la condamner.

Certes, elle a hurlé en son temps avec la meute. Oui, elle a secoué les puces de la gent masculine. Mais a-t-elle mordu ? Dans ce dossier, a-t-on trace de la moindre plainte d'une victime, si ce n'est celle de monsieur l'avocat général ? Non, aucune. Car la réalité de ce dossier c'est qu'Isabelle aime les hommes. Je m'explique. Albert Camus disait que la révolution consiste à aimer un homme qui n'existe pas encore. Eh bien, ce qu'Isabelle recherchait dans cette révolte on ne va pas parler de non plus de révolution, quand même, on ne va pas être excessif, c'était tout simplement un homme, l'homme idéal. Et c'est là son seul crime, un crime passionnel, qui plus est. Isabelle recherchait l'homme avec lequel elle pourrait mordre la vie à pleines dents. Il faut dire que la nature l'a bien pourvu de ce côté-là. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est elle.

Et puis, avec le temps, Isabelle a admis que le prince charmant n'existait pas. Non, elle a compris qu'il fallait accepter les hommes tels qu'ils sont et Isabelle a quitté la meute. Les chiennes de garde c'est du passé maintenant pour Isabelle. Dès lors, la condamner aujourd'hui n'aurait aucun sens. D'autant plus que tous les espoirs de resocialisation sont permis en ce qui concerne ma cliente. Le docteur Coutanceau, ce n'est pas n'importe qui le docteur Coutanceau, on le connaît très bien...

Expert en comportement animal, l'écrit noir sur blanc : le sujet idéalise la figure du père. Cette insistance à se faire appeler madame et non mademoiselle démontre que le sujet refoule un désir invoué de se marier. De même, le désir de se faire nommer écrivaine et non écrivain, permet de penser que le sujet a conscience de ne pas avoir le talent d'un homme. Enfin, le sujet manifeste certains signes d'excitation à la présentation d'une photo de Claude D., acteur émérite du cinéma dit non conventionnel pour ne pas choquer.

Conclusion de l'expert : bien que totalement féminin, le sujet est parfaitement réadaptable à la vie avec un homme.

D'ailleurs, ma cliente a commencé sa réinsertion. Oui, Isabelle est une repentie active. Je vous l'ai dit, fini les chiennes de garde. Plus aucun risque, monsieur l'Avocat Général, qu'un homme ne renonce à sa virilité pour Isabelle Alonso. Je vous avoue d'ailleurs qu'à part mon caniche qui s'appelle Vlad, je ne connais aucun mâle qui ait renoncé à sa virilité depuis les faits. Encore Vlad, je peux vous dire que lorsqu'il est arrivé chez le vétérinaire, il n'était pas tout à fait d'accord. Mais bon, certes, Isabelle grogne encore parfois chez son mentor Laurent Ruquier. De la nostalgie, rien d'autre. Non, l'activité d'Isabelle est désormais ailleurs.

Il y eut tout d'abord le théâtre. Mais là, la presse était unanime Isabelle. Dans le chef d'entreprise des années 80 reconvertie dans le showbiz, Bernard Tapie occupe déjà tout le devant de la scène. C'était tout de même une belle expérience, il faut bien tout essayer. Aujourd'hui, ma cliente



se consacre à l'écriture et contrairement à ce que vous a affirmé l'accusation, il n'y a aucun relent de féminisme dans ses écrits. Comme preuve d'ailleurs de sa bonne foi, elle a fait retirer de la vente tous ses essais concernant le féminisme. Vous pouvez vérifier. Vous allez à la FNAC, vous demandez à un vendeur du rayon librairie, Isabelle Alonso, féministe ? Désolé, je n'ai pas ça en magasin. Non, parce qu'aujourd'hui, Isabelle écrit des romans, de la fiction ou plutôt de la science-fiction. Dans son premier roman, *Histoires à l'eau de bleu*, Isabelle Alonso imagine une société qui serait dirigée par des femmes et non par les hommes.

Je vous l'accorde, cela ressemble étrangement à la planète des singes. Ça ne casse pas des briques, mais au moins, monsieur l'Avocat Général, pendant ce temps-là, ma cliente ne brule pas les bagnoles. Et puis surtout, vous aurez observé par qui Isabelle remplace les singes de la version originale.

Si ce n'est pas une preuve de son repentir... Enfin, si le moindre doute subsistait dans votre esprit, ma cliente a donné son accord pour la parution d'un magazine pour les femmes, rien que pour les femmes qui porte d'ailleurs son nom, Isa.

Ce mois-ci de vrais thèmes de société sont abordés dans ce magazine, comme par exemple « *Comment préparer un bon petit plat pour mon homme ?* » Ou encore « Je ne sais pas coudre, mais je fais illusion ». C'est un petit magazine sans prétention. On voit tout de suite la population visée. Beaucoup d'images, pas beaucoup de textes, mais la rubrique courrier est très instructive, mesdames et messieurs de la cour. En effet, on y apprend que Michel Sardou, qui n'a pas été cité par l'Avocat Général, mais que tout le monde a reconnu, n'est pas le seul à avoir succombé sous le charme d'Isabelle.

Non. En effet, un certain Johnny H, du fin fond de son pénitencier, lui adresse ce courrier. « *Ma chère Isabelle. Ah que je t'aime, ah que je t'aime. Quand tu ne te sens plus chatte et que tu deviens chienne et qu'à l'appel du loup, tu brises enfin tes chaînes, quand ton premier soupir se finit*

dans un cri, quand c'est moi qui dis non, quand c'est toi qui dit oui ». Bon, je ne continuerai pas, vous avez compris. Et puis vous-même, monsieur l'Avocat Général, vous n'êtes pas insensible au pouvoir de séduction de l'accusée. Le ton de votre réquisitoire nous l'a démontré. Vous avez déclaré être contre ma cliente, mais je vous soupçonne, à l'instar de Sacha Guitry, de vouloir être surtout tout contre, oui. Ne niez pas. Vous oubliez que j'étais là au Grand Colbert. Ce n'est pas moi qui ai pris deux douzaines d'huîtres et une salade d'agrumes au gingembre en regardant fixement l'accusée pendant tout le repas. C'est véridique. Il n'était pas le seul. Suivez mon regard.

Car oui, mesdames et messieurs de la cour, les hommes aiment Isabelle. Je dirais même qu'ils l'adorent. Ils l'adorent comme on adore une édition originale, avec ses fautes dirait Sacha Guitry.

Des fautes dont vous ne lui tiendrez pas rigueur, j'en suis persuadé. C'est pourquoi je vous demande en toute confiance de prononcer l'acquittement de ma cliente. Et s'il y a encore un homme parmi vous qui doute et qui pense qu'Isabelle doit être tout de même punie, je lui dirais de ne plus hésiter car après tout, la pire des sanctions pour une femme, n'est-ce pas qu'un homme l'acquitte ? Merci.



DROIT DE RÉPONSE DE L'ACCUSÉE

ISABELLE ALONSO :

Je voudrais juste faire un petit commentaire puisque pendant ce déjeuner effectivement un petit peu arrosé au grand Colbert... Alors qu'on me posait la question de savoir si je voulais qu'on me communique vos textes respectifs avant, je l'ai joué sportive, j'ai dit : non, ce n'est pas la peine, on va réagir dans la spontanéité. Je ne m'attendais pas à autant de complexité dans l'analyse, autant de subtilités, autant de sujets abordés simplement quand on parle de moi, alors je suis un peu déroutée. Je vais essayer simplement de vous dire... Alors oui, je ne suis plus à l'association Chiennes de garde, mais je suis toujours, et je pense, jusqu'à la fin de mes jours féministe, parce que le jour où je ne serai plus féministe, cela voudra dire qu'il n'y a plus d'injustice contre les femmes, et à mon avis je peux envisager le record de Jeanne Calment. Il y a encore du boulot, du pain sur la planche... Donc, féministe je suis, féministe je reste.

Et alors il semblerait que ça fasse un peu peur à tout le monde, ça met tout le monde mal à l'aise. Ça met mal à l'aise les femmes et les hommes. Et moi, je ne comprends pas pourquoi. Parce qu'être féministe, ça me paraît à moi quelque chose d'assez logique, si on est un tantinet démocrate ou humaniste. Ça veut dire qu'on partage la planète fifty-fifty, chacun son truc. Mais on a l'impression qu'au prétexte que vous occupez toutes les manettes du pouvoir depuis toujours, quand on essaye simplement de récupérer un petit peu du terrain que vous nous devez, vous prenez ça pour une agression. Je m'adresse aux hommes. Vous prenez tellement ça pour une agression que vous dites : oh la la, les féministes, la rage-couille en bandoulière, agressives, méchantes, elles veulent remplacer les hommes par des femmes partout. Alors non, ce n'est pas ça. S'il y en a qui ont un doute, je vous le dis tout de suite, rassurez-vous,

on veut juste partager fifty-fifty. Eh bien, c'est pas facile, figurez-vous.

Je n'entends dire partout qu'une seule phrase : je ne suis pas féministe, mais... En général, quand on dit je ne suis pas féministe mais, c'est qu'on l'est, mais on ne se rend pas compte, on ne veut pas l'assumer.

En fait, vous êtes tous les monsieur Jourdain du féminisme. Je crois que vous êtes tous féministes, mais vous ne vous en rendez pas compte parce que vous n'avez pas tout à fait encore compris ce que c'est, mais je vais vous expliquer.

Alors, je comprends très bien que les hommes se sentent agressés sur leur territoire. Si je prends l'exemple de l'Assemblée Nationale, depuis maintenant 60 ans presque qu'on a le droit de vote, on plafonne toujours à 10% de femmes dans les assemblées élues. On a même fait une loi qui s'appelle la Loi sur la parité pour qu'il y ait 50/50. 50/50 c'est un principe avec lequel tout le monde est d'accord puisque c'est marqué liberté, égalité, fraternité aux frontons des bâtiments publics de la République. Donc normalement, ça ne devrait pas poser de problème. Seulement voilà, ça fait 40% de mecs qui doivent gicler. Alors, ils sont d'accord sur le principe, mais évidemment, si c'est l'autre qui gicle, pas si c'est eux, parce que soit ils étaient là avant, soit ils sont arrivés après, enfin bref, il y a toujours une bonne raison pour que les gonzesses elles aillent un petit peu ailleurs faire autre chose.

Alors, je comprends votre désarroi. Je le comprends très bien, mais mettez-vous deux secondes à notre place, nous, les femmes qui avons eu à conquérir pendant les 50 dernières années... Ça a été la révolution certainement la

plus profonde qu'on a connue sur la planète. Une révolution sans violence, sans mort, sans agressivité, sans agression. Grâce à qui ? Aux féministes ! Ne me remerciez pas, c'est tout naturel. Alors, on essaye d'avancer un petit peu.

Toutes les grandes avancées de civilisation des cinquante dernières années dans le monde occidental sont dues aux femmes, c'est comme ça. Je sais, c'est pénible pour les hommes, mais c'est comme ça. Mais en même temps, ça fait des milliers d'années que vous tenez toutes les manettes, donc ça va, on peut partager un petit peu... Ce n'est pas ça qui devrait vous inquiéter. A priori, d'ailleurs, on est super gentilles et vous le savez.

Mais bon, je peux comprendre que ça soit angoissant. Je voulais simplement vous rassurer un petit peu, vous dire que la vie, quand on est une femme dans notre société tellement machiste, elle n'est pas forcément facile. Et que si de temps en temps vous vous mettiez à notre place, vous comprendriez un certain nombre de choses. Je vais vous décrire des choses extrêmement quotidiennes et faciles.

Nous vivons sous un double système de valeurs, des standards si vous voulez, qui sont tout à fait différents pour les hommes et les femmes. Quand il s'est agi de partager notre univers culturel en divers symboles des uns et des autres. Quand il s'est agi de dire voilà ça, c'est pour les filles et ça, c'est pour les garçons. On a fait un partage que je trouve un tout petit peu déséquilibré. À chaque fois qu'il y a deux trucs à choisir, les mecs prennent le côté de la tartine où il y a le beurre, et puis nous on se contente du reste. Je vais prendre des choses très quotidiennes, très bêtes.

Regardez la différence entre les chaussures d'hommes et les chaussures de femmes. Si tous, autant que vous êtes ici, vous deviez pour plaire, pour être joli, porter des talons comme ça, vachement pointus, et puis, en plus une forme comme ça qui écrabouille les doigts de pieds, ça vous mettrait de mauvais poil et le syndrome prémenstruel n'y serait pour rien...





Si vous deviez vous balader sans arrêt avec un sac à main super lourd dans lequel vous devez trimballer en permanence tout ce qui vous permet de rester jolie, maquillée, désirable, présentable. Parce qu'une femme, c'est d'abord un corps qui doit bien présenter. Si j'arrive moi dans une assemblée et que je dise que les femmes aujourd'hui sur la planète Terre possèdent 1% des richesses, mais produisent 80% des richesses si l'on tient compte du travail domestique non rémunéré, non reconnu et non tenu en compte dans les statistiques.

Si je vous dis qu'au niveau de la planète toujours, les femmes gagnent la moitié en moyenne des salaires de ce que gagnent les hommes. Si je vous dis que 75 % des analphabètes de la planète sont des femmes, que 66 % des enfants non scolarisés sont des filles, que sur les 75 millions de réfugiés qui sillonnent la planète, 80 % sont des femmes.

Si je vous dis que le déficit en population féminine sur la planète aujourd'hui, à cause de la préférence pour les garçons en Inde et en Chine, s'élève aujourd'hui à 100 millions de déficit de filles. Si je vous dis tout ça, qui sont des choses très sérieuses et très graves et vraiment pas drôle. Eh bien, figurez-vous que vous allez le percevoir très différemment selon que j'ai un décolleté ou un col roulé.

Ça m'est arrivé des dizaines de fois de prendre parole quelque part et de dire quelque chose et qu'on dise : Oh, mais vous, vous êtes féministe, mais pourtant vous avez un décolleté, ce qui, de manière évidente, délégitime ma parole. On ne peut pas à la fois avoir un cerveau et montrer ses seins. Soyons logiques. Alors je me suis dit : je vais mettre un col roulé pour dire la même chose. Alors je mets un col roulé... Je vous dis la même chose et là, on se dit : ouais et ben voilà, c'est les féministes, elles ont un problème, elles sont pas sexy, elles n'aiment pas les hommes, elles aiment pas le sexe, elles aiment rien et elles sont là, toutes aigres et toutes rancieuses en train de sans arrêt déblatérer, de faire du victimisme comme dirait notre amie Elisabeth Badinter, je n'en parlerais pas plus...

Donc, c'est juste pour vous dire : mettez-vous un petit peu à notre place et vous verrez que le monde est très différent. Parce que j'ai le sentiment que nous vivons dans un monde qui est aujourd'hui un petit peu en régression vis à vis des femmes et que, contrairement à ce qu'on aurait pu imaginer, ce que nos pauvres grands-mères auraient pu imaginer, elles qui croyaient qu'il suffirait que nous ayons accès à l'éducation et à l'université et aux diplômes pour que, d'un seul coup, les inégalités disparaissent. Comme également les générations plus récentes qui ont cru que grâce à la contraception et à l'avortement et à la libre disposition de notre propre corps, ça a l'air de rien, mais c'est l'Amérique pour les femmes d'avoir la libre disposition de son propre corps qui a toujours été contrôlé par d'autres. On se disait on va vers le mieux. Et moi, j'ai des doutes vis à vis d'une certaine régression que je vois aujourd'hui dans notre société. Et peut-être que ça vous parle en particulier au niveau du sexe.

Puisqu'on a parlé un peu de sexe, parlons-en. Je veux parler de la pornographie. Juste deux minutes, ne vous emballez pas. Juste pour vous dire que, d'une part on nous conditionne à être toujours dans la séduction, dans le fait de plaire et d'autre part, quand on veut vraiment plaire et se lancer dans une vie sexuelle débridée, les vieilles images d'un homme... Vous n'avez pas lu toute la liste tout à l'heure... Il y avait aussi « *Un homme qui baise est un Don Juan, une femme qui baise est une salope* ». Vous voyez ce que je veux dire ? Et j'ai le sentiment que depuis que les femmes ont essayé de conquérir leur propre sexualité, leur propre corps, je ne sais pas comment, le système secrète des anticorps et l'anticorps numéro 1 pour moi aujourd'hui, c'est la pornographie. C'est-à-dire que la pornographie érotise en permanence des rapports de force, des rapports de violence, des rapports de soumission qui fait que, petit à petit, le terrain de l'érotisme se réduit à un terrain de rapports de force et de violence.

Avec Internet, n'importe quel adolescent de 15 ans, même moins, peut avoir accès aujourd'hui à une espèce d'univers qu'un érotomane des années 50 milliardaire n'aurait pas pu avoir.

Et il me semble que petit à petit, ceci est en train d'influer de manière très pesante sur l'image que les hommes ont des femmes et l'image que les femmes ont d'elles-mêmes. Il me semble que la force des stéréotypes qu'on nous force à ingurgiter les uns comme les autres nous emprisonne tous dans un rôle de dominant ou de dominé mais n'empêche qu'on est tous autant les uns que les autres en prison sur ce genre de choses. Et ça n'a pas l'air important comme ça mais je pense moi que la sexualité c'est important pour tout le reste de l'activité humaine.

Et si les jeunes garçons apprennent à considérer que les filles sont ces espèces de stakhanovistes à quatre pattes qui à on peut tout faire parce qu'elles aiment ça et qu'après, ils trouvent dans la vie des filles à qui on ne peut pas tout faire parce qu'elles n'aiment pas ça... Si on considère d'autre part que le marché de la pornographie représente aujourd'hui aux États-Unis un chiffre d'affaires qui est le double de celui de l'industrie du cinéma et de la musique réunis, on se rend compte qu'avancer vers l'égalité des hommes et des femmes n'est pas si simple et que même si sur le plan législatif par exemple, on avance, c'est-à-dire sur des choses qui sont mesurables d'une manière assez relativement simple, sur d'autres plans comme le plan culturel, les choses sont plutôt en nette régression. Et il me semble que sur les femmes d'aujourd'hui, ça pèse d'une manière extrêmement lourde. Et j'en parlais l'autre jour avec un de mes amis qui me disait : Mais il y a qu'à pas faire attention, vous avez qu'à faire comme si vous n'étiez pas l'objet de ce mépris là et vivre votre vie gaiement. Et moi, il me semble que ça, ça pèse très lourd dans la mentalité des femmes et que ce n'est pas si facile de s'en passer.

Je crois que le poids des stéréotypes est quelque chose d'extrêmement fort et d'extrêmement emprisonnant. Et si les hommes pensent que c'est facile, je vais peut-être prendre un exemple d'une pesanteur idéologique qui pèse beaucoup sur les hommes et pas sur les femmes et qui est, par exemple, la taille du sexe. Je crois que même si les hommes on leur dit les femmes,

leur disent leur partenaire, leur disent que bon, la taille du sexe ce n'est pas si important, que même avec un tout petit organe on peut très bien s'en sortir, surtout si on a des doigts un peu efficaces... enfin ce genre de considération dont nous ne sommes pas avares, eh bien il y a toujours quelque chose dans l'arrière-pensée des hommes parce qu'ils ont été élevés comme ça cette idée que plus elle est grosse et mieux elle est. Ce qui donne à.. je pensais à Rocco Siffredi l'autre jour, dont on n'arrête pas de dire dans la presse qu'il a un organe de... 35 cm, 32 ? ... Et je me disais que c'est vraiment un débat masculino-masculin parce que je ne vois pas quelle femme pourrait être intéressée par une telle monstruosité, à moins qu'elle soit candidate à l'éventration.

C'est pour vous dire qu'aujourd'hui, être féministe, ça semble être quelque chose qui est soit démodé, soit complètement à côté de la plaque et que pourtant être féministe c'est être en plein dans les enjeux qui vont faire le monde de demain. Si, d'une manière ou d'une autre, nous n'arrivons pas à partager la société de manière égale à arriver à la parité et à la mixité dans tous les domaines de la vie, aussi bien ceux qui écrasent les femmes que ceux qui écrasent les hommes, et bien je crois que notre société ne peut pas avoir d'autre chemin que celui de la barbarie. Je ne vois pas comment on peut faire l'économie de cette égalité-là. Et c'est pour ça que j'aimerais que tout le monde ici se pose un jour la question de pouvoir affirmer haut et fort je suis féministe, je défends les intérêts des femmes.

Il n'y a pas que les femmes qui doivent être féministes, les hommes aussi peuvent l'être. D'ailleurs, j'en connais et c'est même les plus intéressants parce qu'ils n'ont pas besoin, eux, d'avoir le sentiment de dominer les femmes ou de les écraser pour simplement exister. Il leur suffit d'être eux-mêmes et nous, on aime bien les hommes qui sont simplement eux-mêmes. Et je ne vois pas pourquoi le féminisme entraînerait des réactions aussi négatives. C'est que les gens sont mal informés ou n'ont pas envie de s'informer. Alors, informez-vous, lisez !

Moi j'en ai marre de sortir des statistiques qu'on ressort tous les ans au 8 mars et dont tout le monde se fout royalement jusqu'à l'année prochaine, alors que finalement, le chemin vers l'égalité auquel tout le monde a intérêt, surtout les hommes qui en ont une petite, ou une grosse, auquel tout le monde a intérêt, ne devrait pas poser autant de problème et autant de barrières.

J'ai en partie arrêté de faire partie de l'association des Chiennes de garde à cause des agressions incessantes dont j'étais l'objet et que je trouvais pénibles à supporter au bout d'un certain temps. C'est-à-dire que j'ai refilé la patate chaude à quelqu'un d'autre en attendant d'avoir repris des forces. Et je trouve qu'il est dommageable pour la démocratie que le féminisme n'ait pas atteint dans l'esprit des gens la même légitimité que l'antiracisme, la lutte contre l'homophobie, la lutte contre l'antisémitisme et les autres fronts, les autres lignes de clivage qui font le lit des inégalités.

Je voulais juste pour finir, citer une toute petite anecdote de la semaine dernière. Vous savez que la semaine dernière, le président de la République a convoqué tous les présidents de chaînes pour leur dire que dans les programmes, il fallait qu'il y ait plus d'arabes et de noirs, ce qui est évidemment parfaitement normal. Et moi, je vois la photo de cette assemblée où il y avait tous les présidents de chaînes français et monsieur Jacques Chirac. Il n'y avait pas une femme, pas une ! Personne n'a remarqué, tout le monde a trouvé ça normal.

Alors vous me direz que des femmes à la télé, il y en a. Oui, mais l'apparition, la visibilité, c'est aussi l'apanage des plantes vertes. On voudrait aussi qu'il y ait des femmes à des postes de responsabilités, chargées de programmes et qui apparaissent en tant que citoyennes, en tant que égales de leurs collègues masculins, et qu'on cesse d'être des faire-valoir ou des éléments de la décoration du plateau. Voilà, c'est tout ce que je voulais vous dire.



MENTIONS LEGALES

Toute reproduction ou transmission, même partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans autorisation écrite des auteurs – détenteurs des droits :

- *L'Ordre des Avocats du Barreau des Hauts-de-Seine concernant les discours des (Anciens) Bâtonniers ;*
- *L'Association des Secrétaires et Anciens Secrétaires de la Conférence du Barreau des Hauts-de-Seine concernant les discours des (Anciens) Secrétaires de la Conférence ;*
- *Les Invités, chacun pour ce qui le concerne, concernant les droits de réponse des Accusés ;*
- *Monsieur Philippe CLUZEAU concernant les photographies.*

Conception et réalisation

Un grand merci à ceux sans lesquels cette collection d'ouvrage n'aurait pas pu voir le jour :

- *Monsieur le Bâtonnier Vincent MAUREL pour l'Ordre des Avocats du Barreau des Hauts-de-Seine ;*
- *Maître Antoine CHRISTIN pour l'Association des Secrétaires et Anciens Secrétaires de la Conférence du Barreau des Hauts-de-Seine ;*
- *Monsieur Pierre MARKHOFF et Madame Cyriane VICIANA pour LEGI TEAM.*

ISBN : 978-2-913463-66-0



PHOTON SPRECKELSEN

**Ordre
des Avocats**
Hauts-de-Seine

ASSOCIATION DES
SECRETAIRES ET
ANCIENS SECRETAIRES
DE LA CONFERENCE
DU BARREAU DES
HAUTS-DE-SEINE